



UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
Tél/fax 01 46 57 85 85
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

Mme Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Courrier recommandé avec accusé de réception n° 1A 164 238 2039 2

Objet : préavis de grève

Madame la ministre,

L'Union Syndicale de La psychiatrie (USP) dépose un préavis de grève national pour la journée du 14 février 2020. Ce préavis concerne tous les personnels médicaux ou non quel que soit leur mode d'exercice en psychiatrie ou dans le médico-social.

L'USP appelle à manifester et à se joindre à la population et aux organisations parti-prenantes de la [tribune unitaire inter-organisations](#). L'USP est membre d'APH et est un des membres fondateurs du mouvement [Printemps de la psychiatrie](#) pour un renouveau des soins psychiques et contre les violences institutionnelles.

Avec les autres organisations, nous exigeons les mesures immédiates qui permettront d'endiguer l'hémorragie qui met en péril l'hôpital public, fleuron de notre système de santé, et les missions de services publics dans les autres établissements du sanitaire, médico-social et social, notamment :

L'augmentation du budget consacré à l'hôpital au moins égale à l'évolution naturelle des dépenses (4,4%), la reconnaissance et la revalorisation générale des carrières médicales et non médicales, notamment en début de carrière, se traduisant par une augmentation salariale, le recrutement immédiat de professionnel.le.s supplémentaires et un plan de formation pluridisciplinaire, la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, l'arrêt des fermetures de services, d'établissements et des réouvertures de lits, partout où cela est nécessaire, une gouvernance des hôpitaux, des établissements plus ouverts aux professionnel.le.s, aux personnels et aux usagè.re.s, l'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.

Toutefois, malgré les beaux discours dont le dernier au congrès de l'Encéphale où vous avez défendu « une psychiatrie ancrée dans l'organisation du secteur » et les lois qui successivement promeuvent l'égalité d'accès aux soins, c'est bien l'inverse sur le terrain qui se produit.

Il faut que cela cesse.

Pendant que vous parliez vos petits soldats, partout, dans les [ARS, les directions](#), avec la complicité parfois de présidents de CME, de chefs de pôle, de prétendus services qualité, certaines par discipline et soumission, d'autres par conviction, par opportunisme budgétaire, par bêtises ou pour toutes ces raisons à la fois contribuent à détruire la politique de secteur, la psychiatrie, la pédopsychiatrie, les CMPP etc. Les migacs, les [ordonnances d'Etat](#) qui constituent **vosre lettre de mission**, les budgets fléchés (outre l'appauvrissement des pratiques) ont un coût : ils sont source de gaspillages, ils cassent des dispositifs pertinents et ainsi génèrent un surcoût.

Il faut que cela cesse et l'USP demande le retrait immédiat de l'**Instruction** n°DGOS/R4/2019/10 du 16 janvier 2019.

Pour parfaire ce dispositif, la psychanalyse ([L'USP répond à la députée Martine Wonner qui demande l'interdiction de la psychanalyse](#) et [Une lettre de notre collègue Claude Schauder en défense de la psychanalyse](#)) fait l'objet d'une attaque sans précédents et Madame Wonner qui a clarifié sa position en se prononçant contre le secteur en toute logique y participe... Si l'on tente de résumer, en faisant du bébé une personne, Mme Dolto aurait encouragé son viol et la pédophilie, parce que la personne on peut en abuser... Certes, la psychanalyse ne vaccine pas contre les dérapages comme on l'a vu avec le soutien de certains « au nom du père » à la « manif pour tous », mais à ce train-là, alors que chacun sait que la petite fille aimerait se marier avec son papa, si elle le dit trop haut, ces gens-là risquent de la placer, de prononcer une mesure d'éloignement pour le père, et d'incarcérer celui qui travaille cette question pour incitation au viol. Plus besoin de brûler les livres, un clic poubelle et l'interdiction des formations suffisent.

Il faut que cela cesse !

Ce n'est pas une petite médicalisation des GHT qui va réparer la casse et notamment l'embolisation des urgences et la violence associée.

Si l'idée d'un territoire de taille « raisonnable » où il y aurait tout accessible à tous est intéressante, elle n'est pas compatible avec la dictature comptable (communiqué [Appel pour le 10 octobre : non à la dictature comptable](#)), la productivité, la compétition, la concurrence, l'intéressement qu'il soit individuel ou collectif, la T2A, les inégalités sociales, la dépendance professionnelle etc.

Le financement doit dépendre des besoins de la population avec une dotation à l'habitant prenant en compte la réduction nécessaire des écarts, des retards, de la précarité et du niveau de pauvreté (dans l'attente de son traitement politique). La gouvernance doit être équilibrée, préservant l'indépendance professionnelle avec un [statut solide](#), un concours pour les praticiens hospitaliers, des chefs de services (et dans l'immédiat des chefs de pôles) élus par leurs pairs et nommés par le ministre, une CME composée des seuls membres élus dont l'avis est obligatoire, un directeur moins dépendant des ARS dont il faut envisager la transformation en passant du bras armé de Bercy à un rôle facilitateur, de support.

Si votre constat et votre analyse proposés début janvier 2018 nous avaient encouragés à exprimer nos [meilleurs vœux, non sans quelque ironie](#), cela va depuis de mal en pis. Vous sembliez avoir mesuré la casse du service public, la transformation de celui-ci en entreprise au management agressif depuis Hôpital 2007 et sa T2A (puis renforcé par les lois Bachelot et Touraine).

L'indépendance des médecins hospitaliers devait alors être attaquée par une fragilisation de leur statut et un intéressement (communiqué [Appel à la grève du 11 mai 2006](#)). Le rôle du médecin, notamment en psychiatrie qui se confronte à des situations de privation de liberté, s'est trouvé attaqué. Ses conditions d'emploi (embauche par le directeur, contrat local) livre sa force de travail au pouvoir gestionnaire ([motion USP de 2009 Loi HPST](#)).

L'objectif essentiel de ces lois était de soumettre l'ensemble des personnels à des diktats productivistes et, notamment, des médecins au directeur, lui-même soumis à l'ARS, elle-même au ministère de la Santé, ce dernier étant soumis à Bercy pour garantir l'austérité... En fait, vous avez continué ce travail de sape du service public et l'avez accéléré.

C'est bien de la promotion de la toxicité des relations au niveau local provoquant perte de sens, épuisement, souffrance au travail, voire suicide, dont il s'agit en fragilisant encore un peu plus les survivants. L'ensemble du projet de mise au pas de la fonction publique ([communiqué Tous en grève et dans la rue le 22 mars](#) du 12 février 2018) va dans ce sens, y compris donc pour les directeurs...

Là où un directeur pouvait encore « un peu » résister, il suffira d'engager un contractuel (proposition actuelle de 1 an à 6 ans) payé double pour, par exemple, fusionner des établissements et supprimer des postes. Il s'agit bien ici d'une arme de destruction massive, le grand chantier de la Macronie !

Il faut que cela cesse !

L'abrogation des lois HPST, Bachelot, Hôpital 2007, Touraine, l'avortement de Ma santé 2022 sont inévitables dans ce contexte. Les PH et les chefs de secteur, notamment en psychiatrie,

doivent être nommés par la ministre après avis de la commission statutaire, les directeurs aussi ! Cette orientation est d'autant plus importante que la pression sécuritaire ne cesse d'augmenter et que cette fragilisation est un danger majeur pour les libertés individuelles. [Les équipes de secteur ont besoin de confiance, d'indépendance et de lisibilité sur la durée.](#)

L'accès aux soins doit-être lisible pour tous, il faut en finir avec les trajectoires humiliantes pour les plus précaires, le contrôle des vies pour obtenir une prise en charge incertaine qui conduit le plus souvent aux urgences. Il faut adopter les 100 % Sécu pour tous, en revenir aux principes de solidarité là où le chacun pour soi est érigé en modèle, en finir avec un exercice libéral à l'hôpital qui autorise des inégalités dans la rapidité de prise en charge, le confort, en finir avec les dépassements d'honoraires.

Il faut que cela cesse !

Si la précarité doit être prise en compte, elle doit surtout être traitée politiquement. Il faut donc augmenter les salaires, les pensions, favoriser l'accès au logement pour tous, abroger les dernières lois travail qui fragilisent les travailleurs. Les secteurs sont bien placés pour faire le constat de l'augmentation de la souffrance au travail, des arrêts longue maladie, des invalidations, des exclusions de pôle emploi, des travailleurs pauvres.

Madame Pénicaud affichera néanmoins sa fierté pour les derniers chiffres du chômage, conséquence de ces dégâts et de la compétition avec les voisins pour le plus haut chiffres de travailleurs pauvres ou d'« inemployables ». Elle se dira capable d'humanité quand le président le lui demande à propos du congé « post-deuil », même s'il est probable qu'il s'agisse à nouveau d'une manœuvre de réajustement de son algorithme (tribune [Panne d'algorithme : Macronie suite et fin ?](#)) du chacun pour soi.

Sur le même plan, l'USP s'associe aux cheminots et à toutes les organisations qui dénoncent l'« ONDAR » (objectif national des dépenses de l'assurance retraite) que représente la réforme proposée où les travailleurs devront se battre les uns contre les autres pour se partager un gâteau définitivement limité, le reste sera individuel et privé .

Il est temps que cette violence cesse au même titre que la surdité de l'Etat à tous les étages où la gouvernance est celle de celui qui sait, qui explique ce qu'il faut faire et mesure le rapport de force. Ces gens (Darmanin, Lemaire, Legendre, Lois, Philippe, Macron etc.) n'ont pas accès au principe de solidarité, ils s'étonnent qu'une catégorie puisse se battre pour une autre, une génération pour une autre etc. Ils répètent en cœur et de la même façon jusqu'à l'intonation leur vérité que l'on pourrait résumer par : « Il n'y a plus de progrès social possible ».

Vous avez vous même inventé le « fait économique » ! Mieux que la dépression, la colère ne tombera pas !

A la mesure du danger, l'USP renouvellera son appel à soutenir toute lutte ou mouvement non violent et non fascisant permettant de mettre fin à cette politique (communiqué [Redonnez-nous un\(e\) ministre de la Santé !](#)) et il est évident que nous rejoindrons et appelons à rejoindre fédérations et confédérations dans leurs combats.

Veillez accepter, Mme Buzyn, nos salutations syndicales.

Pascal Boissel, président

Pierre Paresys, vice-président

